

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 11

SEANCE DU JEUDI 12 MAI 2016

L'an deux mille seize, le jeudi douze mai à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude ALBA, Maire.

Présents : Claude ALBA, Didier MAHOUX, Thierry CAUSSE, José NUNES, Laurent THO, Christophe MAURIES, Damien VIGUIER, Danièle POURCEL, Jean-Marc ALLAIN, Marie-Florence FARAL, Céline ROCACHER.

Absents et excusés : Laurence VILLENEUVE-ROUSSET qui a donné procuration à Didier MAHOUX.
Gabriel VIGUIER qui a donné procuration à Claude ALBA.
Sophie DAUZAT.
Pascale ROMERO.

Date de la convocation : 04/05/2016

Date d'affichage : 04/05/2016

Monsieur Thierry CAUSSE est nommé secrétaire de séance.

Lecture est donnée du précédent compte-rendu.

M. Christophe MAURIES souhaite voir apparaître l'exposé sur la proposition alternative qu'il avait faite lors de la dernière réunion du Conseil municipal du 7 avril 2016 concernant la construction de la nouvelle mairie et qui n'a pas été mentionné dans le compte-rendu.

Sa proposition était la suivante : la commune aurait pu acheter une maison à rénover dans le centre du village, si, bien entendu, une maison était à la vente à un prix satisfaisant, et créer la nouvelle mairie. Le but de ce projet :

- Financement étalé : achat dans un premier temps et rénovation dans un second temps
- Valorisation du patrimoine au cœur du village (proximité avec la Salle Fabre et l'Eglise)

1°) MODIFICATION DES STATUTS DU SDET

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (S.D.E.T.) en date du 11 avril 2016 portant décision de modifier ses statuts dont le projet figure en annexe. Cette modification porte sur :

- l'activité « éclairage public » telle qu'évoquée lors de l'assemblée générale du 22/01/2016,
- les actions ponctuelles auprès des collectivités en termes d'énergie,
- l'introduction des commissions ad hoc en fonction de chaque compétence exercée par le SDET,
- la mise à jour des membres en raison de la création de communes nouvelles

Après en avoir délibéré, conformément aux dispositions de l'article 5211-20 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal, à 13 voix pour, SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur la modification envisagée.

2°) DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1 PORTANT SUR LES COMPTES DE CESSION ET DE REGULARISATIONS DE SORTIE D'ACTIFS

Monsieur le Maire donne lecture du courrier envoyé par Madame la Trésorière de St Paul Cap de Joux qui nous informe d'une anomalie concernant la prise en charge informatique du budget de la commune dans l'application Hélios.

Ouï cet exposé, le Conseil municipal **APPROUVE** à 13 voix pour, la décision modificative budgétaire n°1.

3°) REMPLACEMENT DE L'EMPLOYE MUNICIPAL PENDANT LES CONGES D'ETE

Monsieur le Maire est autorisé à recruter une personne remplaçante à mi-temps, titulaire du permis B, pour la période du 8 août au 26 août 2016 inclus afin de procéder essentiellement à l'arrosage des espaces verts.

4°) VENTE DE BUREAUX D'ECOLIERS

Suite au renouvellement du mobilier scolaire prévu pour la rentrée de septembre 2016, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 13 voix pour, AUTORISE Monsieur le Maire à vendre les bureaux d'écoliers à un « prix à débattre », en fonction des offres d'achat et de l'état de chaque bureau.

5°) EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ET DU RESEAU D'EAU POTABLE A L'OURTALARIE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal qu'une demande de CU concernant le secteur de l'Ourtalarié a été déposée ; cette demande porte sur le découpage d'une parcelle en 5 lots destinés à être vendus pour construire des habitations.

L'avis ayant été demandé au SDET, il s'avère que ce projet nécessite la réalisation d'une extension de réseau d'environ 150 mètres à la charge de la commune car cette extension est susceptible de desservir des projets futurs sur des parcelles avoisinantes.

Le montant net du devis s'élève à 5 357.95 € pour la commune ; le coût total des travaux est estimé à 8 054.69 € HT, le SDET prenant en charge la différence.

L'avis ayant été demandé au SIAEP de Vielmur St Paul, ce projet nécessite également la réalisation d'une extension de réseau de 100 mètres à la charge de la commune.

Le montant net du devis s'élève à 3 135.34 € TTC pour la commune.

Monsieur le Maire demande aux conseillers de se prononcer.

Après en avoir délibéré, à 11 voix pour et 2 voix contre, le Conseil municipal :

- **DECIDE** de réaliser les travaux d'extension du réseau d'électricité et du réseau d'eau potable à l'Ourtalarié

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis du SDET d'un montant de 5 357.95 € et à signer le devis du SIAEP d'un montant de 3 135.34 € TTC
- **DIT** que ces dépenses seront inscrites en investissement au budget primitif de 2016 par décision modificative.

QUESTIONS DIVERSES

- **Budget de la Commission Petite Enfance de la CCLPA**: Mme Marie-Florence FARAL présente le budget concernant la Petite Enfance établi par la CCLPA.

- **Planning des activités périscolaires** : Mme Marie-Florence FARAL présente le planning qui pourrait être mis en place à la rentrée :

* le lundi : peinture avec Mme MARTIN

* le mardi : danse country avec Mme Danièle POUCEL et Histoire de Fréjeville avec M. FRANC

* le jeudi : ateliers créatifs avec Mme Patricia POUX

* le vendredi : musique avec Mme SOULIET Marie

- **Place du Village** : M. Christophe MAURIES et l'employé municipal, M. Quentin BOUSQUET ont enlevé les buses en prévision d'un nouvel aménagement

- **Poteaux d'éclairage public** : M. Christophe MAURIES propose de se renseigner sur l'achat de poteaux d'éclairage public d'occasion pour le Coustarou et l'Issartade.

- **Elagage des platanes au terrain de foot** : le devis présenté par M. Damien VIGUIER a été accepté et signé. Les travaux seront faits prochainement.

- **Cérémonie du 8 mai** : Mme Danièle POURCEL précise qu'il y a eu plus de 250 personnes présentes, dont 15 porte-drapeaux et que l'exposition du camp militaire américain a été très appréciée.

- **Filets du terrain de foot** : il a été signalé que le filet du terrain de foot est à remettre en place, voire à changer ; il conviendra de vérifier son état et de faire le nécessaire au plus tôt.

- la prochaine réunion du Conseil municipal est fixée au **Judi 23 Juin 2016**.

Sur ce, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.



Claude ALBA
Maire